

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE.

TOME I.

FEVRIER, 1843.

No. 12.

H O C H E L A G A ,

SEU QUARTERIUS REDIVIVUS.

EN quelle partie, à quel point de l'île de Montréal attéra Jacques QUARTIER, lorsqu'il vint visiter, ou reconnaître *Hochelaga*, en 1535, et en quel endroit de l'île cette ville ou bourgade était-elle située ? Ce sont là deux questions qu'il nous semble assez difficile de résoudre d'une manière satisfaisante. Dans un endroit de sa narration Quartier dit que cette ville est située près d'une montagne, ou à un quart de lieue de cette montagne ; et dans un autre, qu'elle en est entourrée. Comme du lieu où il laisse ses barques, ou chaloupes, il dit qu'il fait au moins deux lieues pour s'y rendre, on serait d'abord tenté de croire que c'est à la Longue-Pointe, ou à l'endroit que nous appelons le pied du courant, qu'il laissa ses chaloupes, attendu qu'il ne parle pas plus des îles Sainte-Hélène et Saint-Paul que s'il ne les eut pas vues, ou ne s'en fût pas approché. Mais cette supposition cesse d'être probable, ou plutôt ne peut plus avoir lieu, quand il dit qu'il a été jusqu'au pied d'un saut qu'il n'a pu passer avec ses embarcations, et qu'il décrit comme "le plus impétueux qu'il soit possible de voir ?" description qui ne convient ni au courant de Sainte-Marie, ni à ce que nous appelons le saut *Normand*, saut qu'il est facile d'éviter en chaloupe, bateau ou canot. C'est donc du premier grand saut du fleuve Saint-Laurent, de celui qui a été nommé saut Saint-Louis, que Quartier fit deux lieues, ou plus, par terre, pour se rendre à la bourgade d'Hochelaga. Un fait certain, c'est que cette bourgade n'était pas située sur le bord du fleuve, à l'endroit où est présentement Montréal ; autrement Quartier l'eût aperçue, en passant au-devant, et s'y fût arrêté, puisqu'elle était le but de son voyage. Loin de l'avoir vu, du lieu où il s'arrêta, de l'entrée du saut Saint-Louis, il lui fallut des guides pour l'y conduire. Où donc placerons-nous cette bourgade ? Si elle n'était que rapprochée de la montagne, sans en être entourrée, nous avons pour la placer toutes les hauteurs appelées présentement côteau Saint-Louis, côteau Baron, petite côte Saint-Antoine, &c. ; car quoique la distance du pied du saut Saint-Louis à ces différents côteaux ne soit pas la même, comme sous ce rapport il n'y a pas à faire foi sur l'exactitude de Quartier, qui, par exemple, compte quarante-cinq lieues des îles de Berthier à Hochelaga, le champ des conjectures n'en reste pas moins vaste. On ne rencontrerait probablement pas